

CRISE BANCAIRE

AUCUN IMPACT SUR LES FINANCES PUBLIQUES EN FRANCE

La Banque Centrale Européenne a publié le 17 septembre 2015 une étude sur le coût pour les finances publiques des mesures de soutien aux banques de la zone euro durant la crise (période 2008–2014).

L'étude montre que la France est l'un des rares pays de la zone dans lequel la crise bancaire n'a pas eu d'impact significatif sur le déficit et la dette publics.

Sur la période 2008–2014, le coût brut accumulé du sauvetage des banques de la zone euro s'élève à 8% du PIB, dont 3,2% ont été recouvrés fin 2014. L'impact net sur le ratio de dette publique de la zone est de 4,8% du PIB ; celui sur le déficit budgétaire s'élevant à 1,8%.

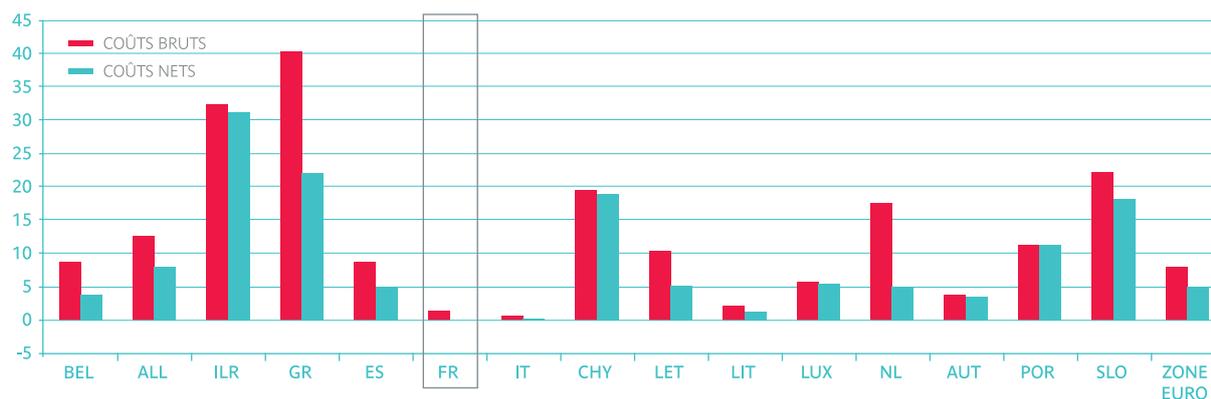
En France, l'impact des mesures de soutien aux banques sur la dette publique est de 0,1% du

PIB, contre 8,2% en Allemagne, 5,0% en Espagne ou 22,6% en Irlande à titre d'illustration. Concernant l'impact du soutien au secteur bancaire sur le solde budgétaire, celui-ci a été positif : les revenus cumulés des mesures d'aide financière ont légèrement excédé les dépenses.

Ces chiffres sont à rapprocher de ceux publiés par la Cour des Comptes qui rappelait, dans son rapport annuel 2013, que le plan de soutien des banques a rapporté 2,3 milliards d'euros au budget de l'Etat.

L'augmentation de la dette publique française de 31,1% du PIB sur la période 2008–2014 n'est donc pas liée aux mesures de soutien aux banques françaises, alors qu'elles représentent un peu moins d'un cinquième de l'augmentation de la dette publique sur la même période dans la zone euro.

Coûts brut et net accumulés des mesures de sauvetage des banques de la zone euro
(en pourcentage du PIB 2014)



Source : BCE, 2015